FICHE D'INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS DE GES

Mise à jour
Décembre 2025

metro

Informations prospectives

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. L'utilisation du futur ainsi que d'expressions telles que « s'engager », « viser », « vision », « ambition », « chercher », « cibles », « objectifs » et d'autres expressions similaires indique généralement des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et de la pharmacie au Canada, des cibles, l'économie en général ainsi que notre plan d'action 2025 et notre plan de responsabilité d'entreprise 2022–2026. Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et représentent nos attentes. METRO n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport.

Introduction

Les changements climatiques, l'un des défis mondiaux les plus importants, exerceront leur influence sur la manière dont nous mènerons nos activités dans les années à venir. METRO reconnaît qu'elle n'est pas à l'abri de leurs répercussions et est déterminée à s'attaquer de manière proactive à ce problème afin d'atténuer son empreinte environnementale. Nous sommes conscients que chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour minimiser les conséquences des changements climatiques.

Section 1 : Nos objectifs

Les objectifs à court terme de METRO basés sur la science sont cohérents avec le niveau de décarbonation requis pour maintenir l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C par rapport aux températures préindustrielles. Nos objectifs, ayant 2023 comme année de référence, se déclinent comme suit :

- Réduire de 42 %, en valeur absolue, les émissions de gaz à effets de serre (GES) de portée 1 et de portée 2 d'ici 2030;
- Avoir 45 % de nos fournisseurs (en termes de dépenses) qui ont des objectifs basés sur la science d'ici 2028;
- Réduire de 25 %, en valeur absolue, les émissions de GES de portée 3 provenant de l'achat de biens et services d'ici 2030;
- Réduire de 25 %, en valeur absolue, les émissions de GES de portée 3 provenant du transport et de la distribution en aval d'ici 2030; et
- Réduire de 30 % nos émissions de GES de portée 3 liées aux forêts, aux terres et à l'agriculture (FLAG) d'ici 2030.

Pour plus de détails sur notre approche, veuillez consulter notre Méthodologie pour la publication de nos émissions de GES.

Section 2 : Nos émissions de la période de déclaration

En 2025, METRO a mis à jour la méthodologie de calcul de ses émissions de GES afin d'améliorer la précision des estimations des fuites de réfrigérants. Grâce aux efforts de notre équipe d'entretien et de nos fournisseurs de services, nous disposons désormais de données réelles sur les fuites des magasins, ce qui nous permet de ne plus baser nos calculs sur un taux de fuite annuel moyen estimé à 10 %.

Nous avons également mis à jour les facteurs d'émission pour la plupart des gaz réfrigérants, en adoptant les valeurs du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Ces changements méthodologiques ont entraîné des variations notables dans les émissions déclarées. Conformément à notre approche de révision des années de référence, nous avons recalculé nos émissions de 2023 en utilisant la méthodologie mise à jour afin d'assurer la comparabilité avec les données de cette année.

Notre période de déclaration n'est toujours pas synchronisée avec notre année financière et reflète les émissions générées du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

Tableau 1 – Inventaires des GES pour 2023 (référence) et 2025 en tonnes métriques de CO_2e

PORTÉE	Source des émissions	RY2023 Émissions totales de GES	%Δ Entre 2023 et 2025	RY2025 Émissions totales de GES	Émissions de CO_2	Émissions de CH_4	Émissions de N_2O	Émissions de HFC	Émissions FLAG	Émissions non-FLAG	Émissions facultatives exclues	% de la portée 1 & 2 OU 3	% des émissions totales
1	Combustion stationnaire - Gaz naturel	78 591	5,4%	82 810	82 356	44	409					22,4%	0,9%
	Combustion stationnaire - Diesel	158	(52,4%)	75	75	0	0					0,0%	0,0%
	Combustion mobile - Commerce en ligne	3 229	(6,0%)	3 037	3 015	5	17					0,8%	0,0%
	Combustion mobile - Flotte de camions	12 098	12,7%	13 635	13 413	15	207					3,7%	0,2%
	Combustion mobile - Flotte de voitures	4 002	(2,3%)	3 911	3 895	7	10					1,1%	0,0%
	Émissions fugitives - Fuites de réfrigérant	258 374	(9,6%)	233 505				233 505			1 695	63,2%	2,7%
	Émissions fugitives - Fuites de réfrigérant pour remorques frigorifiques	2 609	5,5%	2 751				2 751			-	0,7%	0,0%
	Sous-total de la portée 1	**359 061**	**(5,4%)**	**339 724**	**102 754**	**71**	**643**	**236 256**			**1 695**	**91,9%**	**3,8%**
2	Consommation d'électricité (basée sur la localisation)	21 354	39,4%	29 756	29 397	212	147					8,1%	0,4%
	Sous-total de la portée 2	**21 354**	**39,4%**	**29 756**	**29 397**	**212**	**147**					**8,1%**	**0,4%**
	Total portée 1 & 2	**380 415**	**(2,9%)**	**369 480**	**132 151**	**283**	**790**	**236 256**			**1 695**	**100,0%**	**4,2%**
3	1- Achat de biens et de services	7 761 099	0,2%	7 776 237					5 510 409	2 265 828		92,5%	88,6%
	2- Biens d'équipement	93 822	(31,0%)	64 752					-	64 752		0,8%	0,7%
	3- Activités liées aux carburants et à l'énergie	22 942	2,2%	23 440					-	23 440		0,3%	0,3%
	4- Transport et distribution en amont	82 582	17,7%	97 235					-	97 235		1,2%	1,1%
	5- Matières résiduelles générées par les opérations	49 864	(16,2%)	41 779					-	41 779		0,5%	0,5%
	6- Déplacements professionnels	864	(1,1%)	855					-	855		0,0%	0,0%
	7- Déplacements domicile-travail	69 472	(1,3%)	68 547					-	68 547		0,8%	0,8%
	8- Actifs loués en amont	1 030	(18,4%)	841					-	841		0,0%	0,0%
	9- Transport et distribution en aval[1]	-	0,0%	-					-	-	366 556	0,0%	0,0%
	10- Transformation des produits vendus	NA	NA	NA								NA	NA
	11- Utilisation des produits vendus	NA	NA	NA								NA	NA
	12- Fin de vie des produits vendus	185 432	6,4%	197 245					-	197 245		2,3%	2,3%
	13- Actifs loués en aval	7 208	3,6%	7 469					-	7 469		0,1%	0,1%
	14- Franchise	84 875	47,8%	125 475					-	125 475		1,5%	1,4%
	15- Investissements	NA	NA	NA								NA	NA
	Total portée 3	**8 359 190**	**0,5%**	**8 403 875**					**5 510 409**	**2 893 466**	**366 556**	**100,0%**	**95,8%**
	Émissions totales	**8 739 605**	**0,4%**	**8 773 355**									**100,0%**

[1] *Les émissions liées au transport et à la distribution en aval indiquées dans ce tableau concernent les déplacements de notre clientèle vers et depuis nos magasins et ne sont pas incluses dans le total global ou dans le total de la portée 3. Conformément au GHG Protocol Corporate Standard, il s'agit d'émissions facultatives qui sont présentées ici dans le cadre de notre objectif pour cette catégorie d'émissions.*

Section 3 : Notre performance

3.1 Émissions directes

Cette année, METRO a enregistré une réduction d'environ 3 % de ses émissions de GES de portée 1 et 2 par rapport à l'année de référence. Cette progression est en grande partie due à une réduction significative des émissions liées aux fuites de réfrigérants, qui demeurent notre principale source d'émissions de portée 1. Cette réduction est attribuable à une amélioration de la surveillance des fuites en magasin, à des efforts soutenus d'entretien préventif des systèmes et à une stratégie de décarbonation des réfrigérants.

Nous avons observé une hausse substantielle de nos émissions liées à l'électricité, ce qui n'est pas en adéquation avec l'augmentation réelle de notre consommation. Alors que cette dernière a crû modestement, nos émissions de portée 2 ont quant à elles augmenté de 39 %, ce qui est en grande partie attribuable à l'intensité carbone croissante du réseau électrique provincial en Ontario. Selon le dernier rapport d'inventaire national du Canada, le facteur d'émission pour l'électricité en Ontario a connu une hausse de 40 % comparativement à la version de l'inventaire publié en 2023. Cette évolution reflète la part croissante de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles et a un impact direct sur nos émissions déclarées, même en l'absence de changements opérationnels majeurs.

3.2 Émissions indirectes

Nous avons continué à améliorer notre méthodologie d'évaluation des émissions de portée 3, en particulier dans la catégorie 1 – Achat de biens et de services. Nous avons amélioré la précision de nos estimations en utilisant des données plus détaillées au niveau des produits et en augmentant de plus de 50 % notre liste de facteurs d'émissions uniques. Cette granularité accrue permet un alignement plus précis entre les types de biens achetés et leurs émissions associées, ce qui se traduit par une empreinte plus représentative pour notre catégorie 1, qui servira de référence pour les comparaisons d'une année sur l'autre et appuiera les efforts de réduction des émissions tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

Section 4 : Notre stratégie en action

Notre Plan de décarbonation décrit les principales mesures de réduction des émissions de GES que nous mettons en œuvre. À celles-ci s'ajoutent d'autres éléments qui constituent des améliorations importantes de nos processus et jouent un rôle clé dans notre capacité à atteindre nos objectifs.

4.1 Émissions directes

Nos deux groupes de travail internes, le groupe de travail sur l'énergie et les réfrigérants et le groupe de travail sur les transports, s'efforcent d'optimiser notre stratégie d'atténuation des émissions de GES dans nos activités. Grâce à ces groupes de travail, nous visons à intégrer l'atténuation des changements climatiques dans nos systèmes et processus, en soutenant la transition vers des technologies et des opérations plus sobres en carbone.

En ce qui concerne nos systèmes de réfrigération, nous explorons des solutions pour prolonger la durée de vie et améliorer la performance de nos équipements existants. Nous rénovons les équipements vieillissants afin d'améliorer leur efficacité énergétique et de minimiser les risques de fuites. En plus des activités proactives d'entretien et de détection proactive des fuites, qui permettent d'intervenir rapidement et d'éviter les émissions inutiles, nous avons identifié des opportunités pour lutter contre notre plus grande source d'émissions directes.

Dans le cadre de nos activités de commerce en ligne, nous avons continué à explorer les options en matière de véhicules électriques. En mai 2025, nous avons reçu notre premier Mercedes-Benz eSprinter, qui a depuis été déployé avec succès à Burlington, en Ontario. Nous continuons à explorer les possibilités de mener des projets pilotes lorsque cela est possible, afin d'évaluer l'évolution et la pertinence des technologies de transport émergentes.

4.2 Émissions indirectes

METRO reconnaît que la lutte contre les changements climatiques et leurs impacts est une responsabilité collective. Nous invitons nos fournisseurs à prendre en compte les changements climatiques lorsqu'ils nous fournissent des services et des produits, notamment par le biais de notre Code de conduite des fournisseurs pour un approvisionnement responsable. Plus précisément, en ce qui concerne notre stratégie pour atteindre nos objectifs en matière d'émissions FLAG, nous travaillons selon les axes suivants :

Émissions FLAG

- Participer à des groupes dirigés par l'industrie et collaborer avec les fournisseurs de produits à fortes émissions FLAG pour favoriser les pratiques agricoles durables (par exemple : passage à des variétés de cultures et d'aliments pour animaux à faible teneur en carbone, modification de l'utilisation d'engrais, sylvopastoralisme, etc.).
    - En 2025, nous sommes devenus membres de l'Alliance canadienne pour une agriculture à zéro émission nette (CANZA) et avons participé à un panel intitulé *Creating Resilience Through Collaboration* lors de leur événement *Seeding New Ground* en février. Lors de ce panel, nous avons fait part de nos objectifs de réduction des émissions de GES de portée 3 aux organisations présentes afin de les mobiliser à se doter de leurs propres cibles et d'un plan de décarbonation pour ensemble atteindre nos objectifs respectifs.
- Développer des programmes promotionnels pour les produits alimentaires à base de plantes et/ou à faibles émissions de carbone (c'est-à-dire des produits à faibles émissions FLAG) avec nos équipes de mise en marché.